

## A propos d'apprentissage :

### La montre d'argent et l'apprenti charpentier menuisier

**N**ous sommes en 1742, au mois d'août, à Montbrison. C'est un samedi, jour de marché et jour de foire. L'histoire nous rappelle que les foires de Montbrison étaient très importantes et amenaient beaucoup de marchands, d'acheteurs et de curieux.

Le grand chemin d'Auvergne qui traversait la ville depuis la porte de la Madeleine jusqu'à celle du pont Saint-Jean était empli d'un va-et-vient incessant et coloré. Représentez-vous les bateleurs, crieurs, marchands de tissus, de chaussures, de fruits et de pâtisseries régionales sur un fond bruyant de clameurs, de chansons et de cris d'animaux...

Ce jour-là, Vincent Garnier, bijoutier de la ville de Gap en Dauphiné se trouvait à Montbrison. Il fut interpellé par un jeune garçon qui lui proposa une montre à boîtier d'argent afin de la lui vendre...

Notre bijoutier dauphinois lui posa quelques questions relatives à cet objet de luxe qui, curieusement, se trouvait entre ses mains. D'où venait ce bel objet ? L'adolescent se mit à pleurer en lui expliquant confusément qu'il trouverait des témoins pour se justifier. La montre aurait été trouvée...

Devant le désarroi du garçon, Vincent Garnier prit la montre et l'emporta à monsieur Etienne de Meaux alors président, juge domanial et lieutenant général de police de Montbrison. Ils convinrent d'un commun accord que si dans un an, après avoir lancé des recherches, personne ne réclamait l'objet, cette montre serait vendue au profit d'une œuvre charitable.

Ils n'attendent pas un an. Le 24 mai 1743, la montre fut "lottée"<sup>1</sup> pour quatre-vingt-dix livres<sup>2</sup> : une belle somme ! Qu'allait-on faire de cet argent ? Monsieur de Meaux, en juge impartial, fit venir auprès de lui des délégués des quatre paroisses de Montbrison : Saint-André, Saint-Pierre, Sainte-Marie-Madeleine et Sainte-Anne.

Ces messieurs choisirent quatre garçons, un pour chacune de leur paroisse respective Et l'un d'eux fut tiré au sort pour bénéficier de cette somme venue de la Providence. Le prix de la montre allait servir à payer son apprentissage afin qu'il apprenne un métier. C'était une grande chance.

Ce fut Pierre Daphaud, le fils de Gabriel Daphaud, un journalier vigneron de la paroisse Sainte-Anne qui en fut bénéficiaire. Son père, sans doute veuf car on ne cite pas le nom de sa femme, remercia avec effusion pour ce geste honorable les notables de la ville de Montbrison.

Pierre Daphaud entra donc en apprentissage pour trois ans et demi chez André Rolle, un maître menuisier charpentier de Montbrison. Le contrat d'apprentissage, fait en bonne et due forme par le notaire Jamier le 24 mai 1743 figure dans les archives de la Diana.

<sup>1</sup> "Lottée" : attribuée.

<sup>2</sup> 90 livres : pour nous donner une idée de l'importance de cette somme à cette époque, nous trouvons qu'elle permet l'achat d'une paire de bœufs. Cf. Roger Faure, "Monnaie, revenus et prix au XVII<sup>e</sup> siècle", *Mémoires et documents* n°38, la Diana, Montbrison.

Il stipule que Pierre sera couché, nourri et blanchi selon l'usage. Son maître devra lui laisser deux heures tous les jours pendant la première année pour aller à l'école chez le sieur Richard.

Ce petit Pierre Daphaud fit bien son chemin. Parmi les nombreux actes notariés conservés dans les archives de la Diana, nous retrouvons sa trace. Il épouse Louise Basset et devient à son tour maître menuisier charpentier. Le 19 juin 1757 un acte avec les maîtres charpentiers de Montbrison est passé à son profit<sup>3</sup>.

En 1762, il engage Damien Basset comme apprenti pour dix-huit mois<sup>4</sup>. L'apprenti est probablement un parent de son épouse.

En 1764, nous le retrouvons maître de l'apprenti Barthélémy Garassus pour un an et demi<sup>5</sup>. Le 12 mars 1777, par devant M<sup>e</sup> Labranche, il engage François Fournier pour la même durée. François est le fils d'une veuve de Montbrison. Elle est remariée et c'est le beau-père qui paie l'apprentissage soit trente livres, versées en deux fois.

La petite histoire de la montre à boîtier d'argent a permis l'éclosion d'une vocation de menuisier charpentier et la propagation du travail du bois à travers d'autres générations.

\*

\* \*

Au-delà du pittoresque, cette anecdote nous montre que les contrats d'apprentissage nombreux dans les archives peuvent être une riche source pour étudier la vie quotidienne de nos ancêtres. Quels étaient les différents apprentissages ? Qui étaient les apprentis ? D'où venaient-ils ? Quelles étaient leurs conditions matérielles ? Comment étaient-ils traités ?

<sup>3</sup> Notaire, maître Pascal.

<sup>4</sup> Notaire, maître Labranche.

<sup>5</sup> Notaire, maître Pascal.

La plaisante historiette de la montre à boîtier d'argent nous entraîne à faire une recherche plus poussée. Nous avons relevé dans les archives de la Diana environ deux cents baux d'apprentissage de 1560 à 1815. Ils concernent de nombreux métiers<sup>6</sup>. L'âge des apprentis pouvait aller de douze à vingt-cinq ans. Nous essayerons, dans un prochain cahier, de tirer de ces documents quelques aspects de la vie quotidienne dans les ateliers et boutiques de jadis.

Terminons notre propos par quelques vers du poète Jean Aicard intitulé *les métiers* :

**Sans le paysan aurais-tu du pain ?  
C'est avec le blé qu'on fait la farine,  
L'homme et ses enfants, tous  
mouraient de faim  
si dans la vallée et sur la colline  
on ne travaillait soir et matin...**

Ce petit poème de Jean Aicard illustre bien la noblesse de l'artisanat. Il sera un hommage au travail humble et persévérant des artisans et des apprentis qui mettent toute leur application à réaliser de la belle ouvrage.

Marie GRANGE

Geneviève ADILON

<sup>6</sup> Apothicaire-pharmacien, boulanger, clerc, chirurgien, cordonnier, cardier, ciergeur, charron, coutelier, charpentier, cordonnier, bottier, chapelier, coiffeur, barbier, étuviste, perruquier, forgeron, sellier, tailleur de pierre, orfèvre, tanneur, corroyeur, maréchal-ferrant, taillandier, serrurier, menuisier, rubandier, tissotier de soie, passementier, tailleur de lime, "lotteur" de marchandise, fabricant de platine de fusil. Tous ces métiers se regroupaient dans des associations ou jurandes ou encore confréries qui avaient leurs règlements et statuts afin de préserver les droits des maîtres et des apprentis.

Annexe

**Contrat d'apprentissage  
établi entre Pierre Daphaud et André Rolle de Montbrison**

1743 le 24 mai, contrat d'apprentissage entre André Rolle, maître menuisier-charpentier de Montbrison Pierre Dapho<sup>7</sup>, fils de Gabriel Dapho, journalier vigneron de Montbrison de la paroisse Ste Anne, suit ce qui a été exposé et déclaré par sieur Vincent Garnier marchand bijoutier de la ville de Gap en Dauphiné étant à la foire de Montbrison, tenue au mois d'août 1742 dessaisi d'une montre à boîte d'argent que lui présenta à acheter un jeune garçon inconnu, lequel se mit sur le champ à pleurer et dit que le lendemain il enverrait gens de connaissance qui justifieraient que la montre appartenait bien à eux, qui l'avaient chargé de la vendre, que le même jour sur le soir, ledit Garnier vint apporter ladite montre à Etienne de Meaux, écuyer, conseiller du roi, président lieutenant général juge domanial du pays, comté et ressort de Forez à Montbrison et lieutenant général de police de ladite ville et banlieue, auquel il l'a remise et lui fit le récit de ce qui est dument expliqué. Sur lequel, mondit sieur de Meaux détermina que si ce jeune garçon ne se présentait point, qu'il ne justifia pas de qui était la montre, ou que personne ne la réclama, elle serait vendue ou lottée et le prix en provenant, employé à quelques raisons charitables. Depuis ce temps, jusqu'au commencement du présent mois de mai, personne ne s'étant présenté ladite montre a été lottée au prix de quatre vingt dix livres et cette somme destinée à faire apprendre un métier à un des quatre jeunes garçons qui seraient choisis dans les quatre paroisses de Montbrison, lesquels ayant tirés au sort, il serait tombé sur la personne de Pierre Dapho, fils de Gabriel Dapho, journalier vigneron de la paroisse de Ste Anne de cette ville, qui après avoir très humblement remercié mondit sieur de Meaux de son zèle et des soins charitables qu'il a bien voulu prendre dans cette affaire, de son agrément, ont fait le bail d'apprentissage suivant :

Bail rédigé entre Dapho père, journalier de Montbrison lequel a mis en apprentissage son fils Pierre Dapho chez André Rolle pour 3 ans et demi, jusqu'au 25 novembre 1746, Le fils sera nourri et logé suivant l'usage. Mr André Rolle s'engage à montrer et instruire le fils Dapho au métier. Celui-ci promet de travailler à son possible et obéir audit Rolle, et à faire ce qu'il lui commandera de juste et raisonnable. Le père demeure responsable de la fidélité de son fils. Rolle s'engage à donner deux heures (1 h le matin et 1 h l'après-midi) par jour à l'apprenti pour qu'il aille à l'école chez le sieur Richard (pendant la 1ère année). Contrat payé 70 livres dont 24 livres ont été versées par le sieur de Meaux ce jour, les 46 livres restantes seront payées par le sieur de Meaux à savoir : 23 livres dans le milieu des trois années et demies et les autres 23 livres à la fin. Convenus par clauses expresses si l'apprenti Dapho venait à quitter ledit Rolle avant le fin du bail, ledit Dapho père se soumet, non seulement aux dommages et intérêts qui pourraient être prétendus, mais encore à lui rembourser le prix de l'apprentissage au prorata du temps que son fils y aura demeuré, ainsi accepté par ledit Rolle qui s'engage à prendre un autre apprenti pour l'argent qu'il aura reçu.

Jamier

<sup>7</sup> Dapho puis Daphaud.